



### SACS JAUNES

05, et 19 mars  
(sacs à retirer en  
mairie ou au  
bureau de poste)

Retrouvez toutes ces  
informations sur le site  
internet de la  
commune :

### MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : [mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr)

### BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi  
de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

# Infos de la municipalité

## ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Pour demandes d'autorisations environnementales et permis de construire déposés par les Sociétés PROLOGIS France LXI et LXII EURL pour la **construction de deux plateformes logistiques dans le parc logistique de l'Aube** sis sur le territoire de la commune de SAINT LEGER PRES TROYES

**Enquête ouverte du 1<sup>er</sup> mars 2021, 10h au 31 mars 2021 inclus jusqu'à 12h.** La consultation du dossier est accessible **au public aux heures d'ouverture de la mairie**. Le port du masque et la désinfection préalable des mains seront obligatoires. Chaque personne souhaitant compléter le registre devra se munir de son propre stylo. Deux personnes au maximum seront simultanément admises pour faire part de leurs observations et propositions au commission-enquêteur.

Les dossiers de l'enquête seront accessibles pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet de la Préfecture de l'Aube ([www.aube.gouv.fr/onglet « publications »](http://www.aube.gouv.fr/onglet_publications) / rubrique « Aménagement du territoire -Environnement-Développement durable » / « ICPE : Installations classées pour la protection de l'Environnement » / « Enquêtes publiques année 2021/PROLOGIS à SAINT LEGER PRES TROYES » ;
- et sur un poste informatique, à la Préfecture de l'Aube, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.25.42.37.57) ou courriel ([pref-epu-prologis@aub.gouv.fr](mailto:pref-epu-prologis@aub.gouv.fr)).

Pendant la durée de l'enquête publique unique, les observations et propositions du public pourront être :

- **consignées** sur le registre papier mis à disposition à la mairie de SAINT LEGER PRES TROYES aux heures normales d'ouverture au public ;
- **consignées** par voie dématérialisée en se connectant directement sur le registre sécurisé disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-numerique.fr/prologis-dc2-dc3>,
- **reçues**, de manière écrite ou orale, par le commissaire enquêteur aux jours et heures de permanences
- **adressées** à monsieur le commissaire enquêteur :
  - o par voie postale, envoyées au siège de l'enquête publique, soit la mairie de SAINT LEGER PRES TROYES, 6 rue de l'église 10800 SAINT LEGER PRES TROYES,
  - o par courrier électronique à l'adresse suivante : [prologis-dc2-dc3@mail.registre-numerique.fr](mailto:prologis-dc2-dc3@mail.registre-numerique.fr)

### PERMACENCES du COMMISSAIRE ENQUETEUR Monsieur KERLAU

**Lundi 1<sup>ER</sup> mars de 10h00 à 12h00 (ouverture)**

**Samedi 13 mars de 9h30 à 11h30**

**Jeudi 18 mars de 16h00 à 18h00**

**Mercredi 24 mars de 16h00 à 18h00**

**Mercredi 31 mars de 10h00 à 12h00 (clôture)**

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les prochaines élections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin prochains. Pour les nouveaux habitants, qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale, ils doivent venir le faire en mairie, le **07 mai 2021**, dernier délai, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverte les

**Mercredi de 16h00 à 17h45**

**Samedi de 15h00 à 17h00**

(selon les règles sanitaires en vigueur)

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau s'effectuera du **06 au 12 avril 2021, par le SDDEA**. Les personnes absentes ces jours-là devront faire connaître l'endroit où le releveur devra s'adresser pour accéder au compteur (voisin...)

### NETTOYAGE DES CANIVEAUX

La Société BRM passera avec la balayeuse pendant la semaine 12 soit du **22 au 26 mars**. Merci de laisser les caniveaux accessibles (stationnement).

**COLLECTE DECHETS VERTS : mercredi 17 mars**